



## Discours par Michel Barnier, Négociateur en chef pour la préparation et la conduite des négociations avec le Royaume-Uni à de la session plénière du Comité européen des régions

Bruxelles, le 22 mars 2017

### "Les conditions pour réussir la négociation avec le Royaume-Uni"

Monsieur le Président Markkula,

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les membres du Comité des régions,

Je suis très heureux de vous retrouver, bien sûr, pour vous remercier de cette invitation à m'exprimer sur les enjeux de la négociation difficile et extraordinaire qui va s'ouvrir. Pour être franc, c'est la première fois que je m'exprime publiquement depuis le mois de novembre sur ces enjeux. Vous me permettrez peut-être de dire gravement un mot de solidarité, puisque nous apprenons, au moment où je m'exprime, devant vous que des événements graves se déroulent à Londres devant le Parlement. Il y a des victimes, je ne connais pas au moment où je m'exprime les raisons, la nature de ces événements. De toute façon je veux dire à cet instant, puisque nous allons parler de ce sujet, notre solidarité, ma solidarité avec les autorités et les citoyens britanniques.

Depuis 44 ans, l'Union européenne et le Royaume-Uni partageaient un projet commun.

- Nous avons construit ensemble le marché unique, en supprimant les frontières entre nous et en adoptant des règles communes au bénéfice de la libre circulation des personnes, des biens et des services.
- Nous avons créé ensemble la citoyenneté européenne, qui s'ajoute à la citoyenneté nationale, et consolidé les valeurs de l'Etat de droit, de la paix et de la démocratie qui sont au cœur de l'identité européenne.
- Nous avons accompagné ensemble la réunification de l'Europe après la chute du mur de Berlin. Le Royaume-Uni s'est alors montré ambitieux pour ouvrir ses frontières, son marché du travail aux ressortissants des pays adhérents, et nous nous sommes engagés ensemble à financer, dans la durée, la politique de cohésion à laquelle votre Comité est légitimement attaché pour réduire la fracture historique et territoriale sur notre continent.

Ce projet commun continuera, mais désormais sans le Royaume-Uni, puisque telle est sa volonté.

La décision d'une majorité des citoyens britanniques de quitter l'Union européenne conduit à une situation exceptionnelle.

Nous savons maintenant que le Royaume-Uni notifiera formellement son intention de quitter l'Union le 29 mars prochain, dans quelques jours, et cette notification va déclencher une période de négociations de deux années – 24 mois.

Sur la base de cette notification, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que les présidents Tusk et Juncker vont travailler pendant quelques semaines sur les orientations – des *guidelines* - dont j'aurai besoin pour conduire cette négociation et je la conduirai évidemment dans le respect du mandat du Conseil européen et du Conseil, et en confiance avec le Parlement européen qui vous accueille aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs, le Brexit aura d'importantes conséquences humaines, économiques, financières, juridiques, sociales et politiques.

Il faut bien mesurer que l'absence d'accord aurait – pour tout le monde – des conséquences plus graves encore :

- Plus de quatre millions de citoyens britanniques au sein de l'UE et de citoyens européens au Royaume-Uni seraient alors confrontés à une incertitude totale sur leurs droits et leur avenir;
- Des problèmes d'approvisionnement au Royaume-Uni, qui perturberaient les chaînes de valeur;
- La réintroduction de contrôles douaniers contraignants, qui ralentirait inéluctablement nos échanges et engendrerait des files de camions à Douvres ;

- De graves conséquences et de graves perturbations du trafic aérien vers et depuis le Royaume-Uni;
- Une suspension de la circulation des matières nucléaires au Royaume-Uni, qui se retrouverait du jour au lendemain en-dehors d'EURATOM. Et je pourrais multiplier les exemples.

Le Royaume-Uni serait évidemment gravement affecté par une telle situation en cas de non-accord : je vous rappelle que deux tiers de ses échanges sont actuellement encadrés – et protégés – par le marché unique et par les accords de libre-échange que nous avons conclus, nous, l'Union européenne, avec plus de 60 Etats partenaires.

Mais l'Union, notre Union, serait elle aussi affectée, même si nous continuerions dans tous les cas à bénéficier du marché unique à 27 et de nos accords de libre-échange.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce scénario d'un non-accord, ce scénario du *no deal*, n'est pas le nôtre.

Nous voulons un accord. Nous voulons réussir.

Réussir non pas contre les Britanniques mais avec eux.

C'est pourquoi, au nom des 27 et avec toute l'équipe qui m'entoure, je veux dire que notre volonté est bien de parvenir à un accord sur un retrait ordonné du Royaume-Uni et de préparer le chemin vers le nouveau partenariat que nous aurons à construire avec lui.

Et puisque vous m'en offrez l'occasion, il nous faut donc parler aujourd'hui des conditions pour réussir.

La première de ces conditions, c'est l'unité des 27, la transparence et le débat public, qui vont ensemble.

Depuis ma prise de fonctions, le 1er octobre dernier, j'ai rencontré les responsables des gouvernements des 27 Etats membres de l'Union.

Depuis quelques semaines, j'ai commencé un deuxième tour des capitales pour rencontrer à nouveau les gouvernements, mais aussi les parlements nationaux, les syndicats et les organisations professionnelles.

Durant toute cette période et pour la durée des négociations, je travaillerai naturellement en étroite coopération avec le Conseil, le Parlement européen et tous les autres organes et institutions de l'Union européenne.

Voilà pourquoi, M. le Président, Mesdames et Messieurs, je suis heureux d'être aujourd'hui devant le Comité des régions avec lequel j'ai si souvent travaillé lorsque j'étais Commissaire en charge de la politique régionale.

L'unité est la première condition pour réussir ces négociations.

Cela est vrai pour nous. Mais c'est aussi – je veux le dire à nos partenaires britanniques – vrai pour eux. Car, au bout de la route, nous aurons besoin – les uns et les autres – d'une Europe unie pour conclure un accord.

Et je veux ajouter un autre point : cette unité sera d'autant plus forte qu'elle sera construite dans la transparence et le débat public.

Ces négociations ne pourront pas être menées dans le secret.

Nous négocierons de manière transparente, ouverte, en expliquant à tous ce que nous faisons.

Le temps de cette négociation est aussi le temps d'une explication objective de ce que veut dire "sortir de l'Union européenne", pour le pays qui la quitte comme pour les autres Etats membres.

Nous devons dire la vérité à nos concitoyens quant à ce que signifie le Brexit.

La deuxième condition pour réussir, c'est de lever au plus vite l'incertitude créée par la décision britannique de quitter l'Union européenne.

Cette incertitude, c'est d'abord celle dans laquelle se trouvent quatre millions et demi de citoyens :

Je pense :

- Aux étudiants polonais qui ont accès aux universités du Royaume-Uni dans les mêmes conditions que les étudiants britanniques ;
- Aux retraités britanniques qui résident en Espagne, où ils bénéficient d'un accès aux soins dans les mêmes conditions que les retraités espagnols ;
- Aux infirmières et médecins roumains qui contribuent à la qualité des soins délivrés au Royaume-Uni ;

- Ou aux ingénieurs d'Italie, d'Allemagne ou d'ailleurs, qui ont fait le choix de travailler au Royaume-Uni quand des milliers de britanniques faisaient le choix de travailler à Berlin, à Rome ou à Vienne.

Nous entendons leurs interrogations. Nous comprenons leur inquiétude et nous devons agir pour y répondre.

Garantir, dans la durée, les droits dont ils disposent actuellement en tant que citoyens européens sera notre priorité absolue, dès le début des négociations.

Notre mot d'ordre sera : "*Citizens first*" !

Les questions en jeu sont très complexes, que l'on parle de droits de résidence, d'accès au marché du travail, de droits à pension ou au bénéfice de la sécurité sociale, ou encore d'accès à l'éducation.

Sur chacun de ces points, nous allons mener un travail de fond et ne laisser aucun détail de côté. Nous nous y attachons d'ores et déjà avec l'ensemble des Etats membres.

Cela prendra du temps, sûrement plusieurs mois, pour faire avec le Royaume-Uni un travail juridique sérieux.

Mais nous pouvons et nous devons nous mettre d'accord – aussi vite que possible – sur les principes de continuité, de réciprocité et de non-discrimination pour ne pas laisser ces citoyens dans l'incertitude.

Incertitude ensuite pour les collectivités territoriales et tous les bénéficiaires des programmes financés actuellement par le budget européen.

De qui parle-t-on ?

- Des bénéficiaires du Fonds social européen, qui vient en aide – avec près de 90 milliards d'euros dans tous les territoires – aux femmes et aux hommes les moins qualifiés et les plus éloignés de l'emploi.
- Des bénéficiaires du Fonds européen de développement régional : près de 200 milliards d'euros pour soutenir les régions en difficulté et les régions les plus isolées.
- Des bénéficiaires des investissements du Plan Juncker, soit près de 315 milliards grâce auxquels nous luttons contre le changement climatique, en finançant un parc éolien en Belgique, ou que nous développons des infrastructures de pointe, par exemple en matière de santé ou d'énergie au Royaume-Uni.
- Des bénéficiaires du programme de recherche Horizon 2020, qui permet à l'UE d'investir près de 80 milliards d'euros dans le domaine scientifique, pour renforcer l'innovation industrielle et relever les grands défis de notre temps.

Tous ces programmes :

- Nous les avons décidés ensemble à 28 avec le Royaume-Uni.
- Nous les finançons ensemble, à 28.
- Nous en bénéficions ensemble, à 28.

Chacun doit honorer les engagements pris à l'égard des autres.

Quand on sort de l'Union, il n'y a pas de punition.

Il n'y a pas de prix à payer. Mais nous devons solder les comptes.

Nous ne demanderons jamais aux Britanniques qu'ils paient un euro de plus que ce qu'ils doivent.

Et dans le même esprit, les 27 respecteront tous les engagements qu'ils ont pris envers le Royaume-Uni, ses citoyens, ses entreprises et ses régions.

Ainsi, nous agissons de manière mutuellement responsable.

Pour citer un des plus grands hommes de l'histoire européenne – Winston Churchill: "le prix de la grandeur, c'est la responsabilité".

Ceci est vrai pour le Royaume-Uni et pour nous.

Une autre incertitude, c'est celle créée par le Brexit aux nouvelles frontières de l'Union.

Je pense en particulier à l'Irlande.

Pour avoir été le Commissaire européen en charge du programme PEACE, je sais la part prise par l'Union pour consolider le dialogue en Irlande du Nord et pour accompagner le Good Friday Agreement, dont le Royaume-Uni a toujours été l'un des garants.

Voilà pourquoi dans cette négociation, nous serons particulièrement attentifs aux conséquences de la décision britannique de sortir de l'union douanière et à tout ce qui risquerait, d'une manière ou d'une

autre, de fragiliser le dialogue et la paix.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Il y a une troisième condition pour réussir : nous devons faire les choses dans l'ordre et les mettre en perspective.

L'enjeu est de bâtir une nouvelle relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur des bases solides, qui doivent être des bases de confiance réciproque.

Cela suppose de mettre les choses dans l'ordre : trouver d'abord un accord sur les principes d'un retrait ordonné du Royaume-Uni, pour discuter ensuite, en confiance, de notre future relation.

Plus vite nous nous mettrons d'accord sur les principes d'un retrait ordonné, plus tôt nous pourrons préparer cette future relation.

Au contraire, si nous ne levons pas les incertitudes, si nous repoussons les sujets difficiles à la fin ou à plus tard, alors nous prendrions le risque de l'échec, et je pèse mes mots.

Bien sûr il y aura des moments difficiles.

Mais, Mesdames et Messieurs, j'ai toujours observé, au fil de ma vie publique - y compris lorsque j'étais Président d'une collectivité territoriale en Savoie dans mon pays - que les obstacles sont toujours plus faciles à surmonter lorsque l'on a une perspective ou un horizon, et lorsqu'on met les problèmes en perspective. C'est ce que nous voulons faire dans cette négociation, et le plus vite possible.

Quelle est cette perspective?

Celle d'un "nouveau partenariat" entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

Depuis très longtemps, et plus précisément depuis mon tout premier vote de jeune citoyen français, j'avais 21 ans, en 1972, j'ai fait campagne pour l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne, puisque nous avons eu à cette époque un référendum pour l'accession du Royaume-Uni. Depuis ce jour-là, j'ai la conviction - et je garde la conviction - que nous sommes liés durablement avec le Royaume-Uni par une communauté d'intérêts et de valeurs.

Alors, ce nouveau partenariat, il est bien sûr trop tôt pour le négocier mais il n'est pas trop tôt pour en esquisser les contours.

Au centre de ce partenariat, il y aura un accord de libre-échange que nous négocierons, le moment venu, avec le Royaume-Uni.

Cet accord de libre-échange ne sera équivalent à aucun autre qui existe aujourd'hui. Et nous devons nous préparer à cette situation.

Le Royaume-Uni fait le choix de sortir du marché intérieur et de l'union douanière et il sera un Etat tiers dans deux ans.

En faisant ce choix, le Royaume-Uni se trouvera mécaniquement dans une situation moins favorable qu'un Etat membre de l'Union.

Il ne lui sera pas non plus possible de participer à la carte au marché unique.

Mesdames et Messieurs, il n'existe pas de précédent dans l'histoire européenne à un tel accord de libre-échange :

Puisque jusqu'à présent, tous les accords commerciaux conclus par l'Union européenne - avec plus de 60 pays tiers, par exemple avec la Corée du Sud et récemment le Canada - se sont inscrits dans un processus de convergence réglementaire.

Le Brexit crée une situation différente, puisque aujourd'hui nos standards et nos règles sont parfaitement intégrés entre les 27 et le Royaume-Uni au début des négociations.

Et donc ce qui est devant nous, ce n'est pas la perspective d'une convergence réglementaire, mais le risque, ou la probabilité d'une divergence réglementaire qui pourrait nuire au marché intérieur.

Nous serons vigilants à ce que cette divergence réglementaire ne se transforme pas en dumping réglementaire: les gouvernements, le Parlement européen, le négociateur que je suis, mais aussi les Parlements nationaux et la société civile. Je pense aussi aux élus et aux responsables de régions et de villes.

S'il en allait autrement, cette négociation provoquerait des incompréhensions et des oppositions contre l'accord de libre-échange lui-même.

Et je rappelle que cet accord, sans doute un accord mixte, devra, en toute hypothèse, être ratifié par tous les Etats membres et les 27 parlements nationaux.

Voilà pourquoi nous devons prévenir ce risque de dumping réglementaire, voilà pourquoi nous devons garantir des règles du jeu équitables et les faire respecter efficacement. Garantir ce *level playing field* – ces règles du jeu communes – sera essentiel.

Monsieur le Président, nous sommes d'accord avec Theresa May lorsqu'elle appelle, dans un discours récent, à un "*bold and ambitious Free Trade Agreement*".

Oui nous pouvons avoir ensemble de l'ambition ! Mais pour nous, je le dis clairement, cette ambition s'appliquera aussi aux standards sociaux, aux standards fiscaux, aux standards environnementaux et de protection des consommateurs, auxquels les citoyens européens tiennent à juste titre.

Notre communauté de valeurs et d'intérêts avec le Royaume-Uni va bien au-delà du commerce.

Et cette ambition, nous l'avons aussi pour nos réseaux de recherche et d'innovation, pour nos universités et nos laboratoires, même si le cadre réglementaire et financier de notre coopération actuelle va évidemment changer dans l'avenir.

L'ambition, nous l'avons pour la lutte contre le changement climatique, où nous pourrions d'avantage réussir en restant ensemble, dans l'esprit des engagements que nous avons pris lors de l'occasion de la Conférence de Paris.

L'ambition, nous l'avons en matière de coopération internationale et de développement, notamment à l'égard de ce continent voisin qu'est l'Afrique.

L'ambition, nous l'avons en matière de sécurité intérieure et extérieure, qu'il s'agisse de lutte contre le terrorisme, d'échanges d'informations, de lutte contre les menaces hybrides ou de cyber-sécurité.

Je le dis aujourd'hui en particulier en pensant aux victimes, aux événements de Londres mais aussi en pensant avec émotion aux victimes ici à Bruxelles du 22 mars et aux victimes de tant d'autres attentats en Europe et dans le monde.

L'ambition, nous l'avons en matière de défense.

Sur ce point, le Royaume-Uni a toujours joué un rôle actif, avec de nombreux pays européens au sein de l'OTAN, mais aussi dans plusieurs initiatives et opérations européennes liées à la politique étrangère et de sécurité commune.

Dans les efforts et les initiatives qui vont être conduits par les 27 pour leur propre défense, sur la base des propositions faites récemment par Federica Mogherini et par la Commission européenne, nous devons donc ouvrir la possibilité d'une coopération bilatérale, le moment venu, avec le Royaume-Uni.

Naturellement, Mesdames et Messieurs, la sécurité de nos concitoyens ne se marchande pas.

Et donc dans la négociation, la sécurité ne peut pas être mise en balance avec le commerce ou les intérêts économiques.

Une fois que nous nous serons mis d'accord sur les contours du nouveau partenariat, nous serons en mesure d'identifier les arrangements transitoires nécessaires.

Nous savons bien que ce nouveau partenariat exigera du temps, qu'il s'agisse de l'accord de libre-échange ou de toute autre forme de coopération.

Un certain nombre d'arrangements transitoires pourraient être nécessaires.

Il est trop tôt pour le dire.

Dans tous les cas, ces arrangements éventuels seraient nécessairement encadrés par le droit européen et par le système juridictionnel qui lui est associé.

Dans tous les cas la durée serait strictement limitée.

Et dans tous les cas nous ne permettrons jamais un quelconque marché unique à la carte.

Mesdames et Messieurs, pour terminer cet exposé, je veux redire que notre intention est de réussir cette négociation difficile.

Nous serons fermes, nous serons amicaux, nous ne serons jamais naïfs.

Je vous ai parlé très franchement aujourd'hui, Monsieur le Président, pour que chacun comprenne quelles sont les conditions pour réussir :

- travailler ensemble à 27, toujours dans la transparence et dans le débat public ;
- lever au plus vite l'incertitude créée par la décision britannique de quitter l'Union européenne, l'incertitude pour les citoyens d'abord, pour les bénéficiaires du budget européen ensuite et aux nouvelles frontières de l'Union ;
- mettre les choses dans le bon ordre et les mettre en perspective.

Nous serons alors en mesure d'engager la discussion sur notre future relation avec le Royaume-Uni sur des bases solides.

Puisque je parle de l'avenir pour les 27, notre avenir commun, est-il besoin d'insister sur le fait que les enjeux, les défis et le nouvel agenda européen ne se résument pas au Brexit ? Ils vont bien au-delà.

La priorité est et restera de renforcer, et quand il le faut de réformer notre Union pour relever nos défis communs.

La Commission européenne, sous l'impulsion de son Président – Jean-Claude Juncker – a initié ce débat en publiant récemment son Livre blanc sur le futur de l'Europe.

Cette semaine les chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent à Rome pour célébrer le 60ème anniversaire de notre traité fondateur à Rome.

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, malgré les crises, malgré le Brexit et malgré les difficultés, cet anniversaire de Rome ne doit pas être un anniversaire nostalgique ou défensif.

Il constitue le moment pour nous, les 27, d'un nouveau départ pour l'Union et pour l'action.

Je vous remercie.

SPEECH/17/723